

CADRE DE FORMATION SUR LA CONVENTION DE BÂLE

Importations et exportations de déchets plastiques

Juin 2022

Sommaire

Acronymes.....	4
1. Objectifs.....	5
2. Public cible.....	5
3. Outils et durée de la formation.....	5
4. Cadre et matériel de formation.....	7
Cours 1 : Premier niveau – durée totale : 0,5 jour.....	7
Cours 2 : Niveau supérieur – durée totale : 1,5 jour.....	11
5. Composante d'évaluation.....	16

Projet mis en œuvre avec le concours du gouvernement du Japon

Acronymes

APPW	Asia Pacific Plastic Waste Project ou Projet Déchets plastiques Asie-Pacifique
C2B	Douane-entreprises
C2C	Douane-douane
C2G	Douane-autres agences gouvernementales.
CB	Convention de Bâle
GCF	Gestion coordonnée des frontières
MTF	Mouvements transfrontières
OMD	Organisation mondiale des douanes
PIC	Consentement préalable en connaissance de cause
PNUE	Programme des Nations Unies sur l'environnement

1. Objectifs

L'objectif global de cette formation est de parfaire les connaissances et les compétences des agents des douanes et des agents de contrôle aux frontières en ce qui concerne :

- les cadres juridiques couvrant l'importation et l'exportation des déchets relevant de la Convention de Bâle, et plus particulièrement les déchets plastiques, y compris les nouveaux amendements relatifs aux déchets plastiques qui sont entrés en vigueur en janvier 2021 et l'amendement relatif à l'interdiction des exportations de déchets vers les pays de l'Annexe II qui est entré en vigueur en décembre 2019 ;
- la manière de réaliser des évaluations des risques et d'élaborer des profils pour les déchets (plastiques) ;
- la manière d'effectuer des inspections et d'identifier les chargements de déchets plastiques ;
- la manière de gérer les cas suspects de trafic illicite ;
- la manière d'améliorer les procédures pour collaborer avec d'autres agences impliquées.

Après la formation, les agents devraient avoir acquis des connaissances sur :

- les procédures au titre de la Convention de Bâle ;
- les documents requis lors des mouvements transfrontières de déchets ;
- les procédures douanières impliquées dans le mouvement transfrontière des déchets et débris plastiques ;
- les types de déchets (plastiques) et la manière de les identifier ;
- ce qu'implique une inspection efficace des déchets (plastiques), de la préparation au rapport ;
- les mesures à prendre en cas de soupçon d'importation ou d'exportation illégale, et la personne à contacter.

L'étendue des connaissances acquises dépendra du niveau de formation suivi.

2. Public cible

Cette formation s'adresse principalement aux agents des douanes, aux agents chargés du contrôle des frontières, aux agents des organismes de réglementation et des autorités compétentes opérant dans les ports et aux postes-frontières, qui sont chargés de contrôler les importations et les exportations de déchets. Si vous le jugez préférable, une approche de formation des formateurs pourrait être suivie, auquel cas les formateurs nationaux des douanes constitueraient le principal groupe cible.

Le cadre de formation est divisé en deux niveaux :

1. agents de premier niveau,
2. agents de niveau supérieur.

3. Outils et durée de la formation

Les outils utilisés pour la formation sont constitués d'une combinaison des éléments suivants :

- présentations PowerPoint ;
- vidéos ;
- documents d'orientation, références juridiques, procédures opérationnelles permanentes, outils et autres références pertinentes ;
- études de cas et travaux de groupe ;
- exercices pratiques sur le terrain ;
- discussions ouvertes.

La formation consistera en une série de conférences, complétées par des sessions en groupes restreints et des interventions de praticiens.

La formation pour les agents de premier niveau consistera en une demi-journée d'environ trois heures. La formation pour les agents de niveau supérieur se déroulera sur une journée et demie.

4. Cadre et matériel de formation

Cours 1 : Premier niveau – durée totale : 0,5 jour

Sujet	Durée	Méthode d'enseignement	Références	Formateurs
1. Description du contexte : commerce de déchets plastiques				
<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact de la mauvaise gestion des déchets sur l'environnement et la santé humaine - Pourquoi les déchets sont expédiés - Défis posés par les déchets plastiques et le commerce de déchets plastiques 	30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Vidéo 	<p>Documents du PNUÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Our planet is choking on plastic (Notre planète s'étouffe avec le plastique) - Trafic illicite de déchets : il est temps de tirer la sonnette d'alarme et de se mobiliser - Drowning in Plastics: Marine Litter and Plastic Waste Vital Graphics (Noyés sous le plastique : graphiques essentiels sur les déchets marins et les déchets plastiques) - Controlling Transboundary Trade in Plastic Waste (Réglementer le commerce transfrontière de déchets plastiques) <p>Vidéos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Controlling Transboundary Trade in Plastic Waste (Réglementer le commerce transfrontière de déchets plastiques) - Plastic pollution solutions: Trade in Plastic Waste (Solutions à la pollution par le plastique : le commerce de déchets plastiques) 	Externe
Objectifs	Ce module préliminaire familiarise l'apprenant avec les principaux défis posés par les déchets plastiques, notamment les tendances en matière de production et de génération de déchets. Les sources, les voies d'accès et les effets néfastes des déchets plastiques sur la santé humaine et l'environnement seront examinés.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de caractériser l'ampleur du défi mondial posé par les déchets plastiques ; - de comprendre les risques posés par les déchets plastiques ; 			

Sujet	Durée	Méthode d'enseignement	Références	Formateurs
Résultats	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de comprendre les dimensions internationales du commerce de déchets plastiques et les réglementations internationales en vigueur ; - de décrire, à un niveau abstrait, le champ d'application, le mécanisme et les procédures de la Convention de Bâle ; - d'expliquer quels types de déchets plastiques peuvent ou non être soumis à la procédure PIC, en tenant compte des définitions nationales ; - d'expliquer les principaux éléments de la procédure PIC, les conditions d'utilisation des MTF, les éléments pertinents de la procédure PIC à des fins de lutte contre la fraude et la manière dont ils s'appliquent aux déchets plastiques ; - de déterminer les documents et les informations qui doivent accompagner le MTF de déchets. 			
3. Rôle de la douane (lutte contre la fraude)				
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître le commerce de déchets - Étapes de l'inspection - Comment gérer le trafic illicite de déchets 	75 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Modèles de formulaires - Exercices/études de cas 	<p>Outil de la Convention de Bâle à l'usage de la douane (en anglais uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Training Manuals (Manuels de formation) <p>Guide à l'intention des fonctionnaires de la douane sur le terrain et document de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide relatif aux principaux Accords multilatéraux sur l'environnement à l'intention des fonctionnaires de la douane sur le terrain - WCO releases research paper on waste control at borders by Customs (L'OMD publie un document de recherche sur le contrôle douanier des déchets aux frontières) (en anglais uniquement) 	Interne et externe
Objectifs	Ce module est axé sur la manière de cibler les envois présentant un intérêt, de procéder à l'examen proprement dit des déchets plastiques et d'agir en cas d'envoi (préssumé) illicite.			
Résultats	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de reconnaître les indicateurs du commerce de déchets, en particulier de déchets plastiques ; 			

Sujet	Durée	Méthode d'enseignement	Références	Formateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - de décrire les modalités d'une inspection administrative et physique d'un envoi de déchets plastiques ; et - de savoir comment agir en cas d'envoi illicite, notamment la manière de contacter les autorités compétentes et les démarches à entreprendre pour le rapatriement des déchets. 		
4. Rôle de la douane (procédures et coordination)	Ce module explique le rôle de la douane dans la promotion de contrôles plus efficaces des envois licites grâce à une collaboration renforcée, y compris par des moyens numériques.			
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion coordonnée des frontières • Approches numériques concernant la coopération interagences • Coopération douane-douane 	45 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Exemples 	Liens vers des orientations et des manuels <ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'OMD sur la GCF : Gestion coordonnée des frontières - OMD - Construire un environnement de guichet unique : Construire un environnement de Guichet unique : ressources documentaires 	Interne
Objectifs	Ce module décrit le rôle des autres agences impliquées dans le processus et explique comment organiser la coordination et la collaboration.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les approches permettant de simplifier les exigences réglementaires par le biais d'une coopération renforcée C2C, C2B et C2G. 			
5. Synthèse et clôture	15 minutes			

Cours 2 : Niveau supérieur – durée totale : 1,5 jour

Sujet	Durée	Matériel	Références	Formateurs
1. Description du contexte				
Contexte : <ul style="list-style-type: none"> - Impact de la mauvaise gestion des déchets sur l'environnement et la santé humaine - Pourquoi les déchets sont expédiés - Défis posés par les déchets plastiques et le commerce de déchets plastiques 	30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Vidéo 	Documents du PNUE : <ul style="list-style-type: none"> - Our planet is choking on plastic (Notre planète s'étouffe avec le plastique) - Trafic illicite de déchets : il est temps de tirer la sonnette d'alarme et de se mobiliser - Drowning in Plastics: Marine Litter and Plastic Waste Vital Graphics (Noyés sous le plastique : graphiques essentiels sur les déchets marins et les déchets plastiques) - Controlling Transboundary Trade in Plastic Waste (Réglementer le commerce transfrontière de déchets plastiques) Vidéos : <ul style="list-style-type: none"> - Asia Pacific Plastic Waste Project (APPW) - Plastic pollution solutions: Trade in Plastic Waste (Solutions à la pollution par le plastique : le commerce de déchets plastiques) 	Externe
Objectifs	Ce module préliminaire familiarise l'apprenant avec les principaux défis posés par les déchets plastiques, notamment les tendances en matière de production et de génération de déchets. Les sources, les voies d'accès et les effets néfastes des déchets plastiques sur la santé humaine et l'environnement seront examinés.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de caractériser l'ampleur du défi mondial posé par les déchets plastiques ; - de comprendre les risques posés par les déchets plastiques ; - d'expliquer les causes et les conséquences d'une gestion inadéquate des déchets plastiques. 			
2. Cadre législatif				
Cadre législatif :	60 minutes	- PPT	Documents de la Convention de Bâle sur les déchets plastiques (en anglais uniquement) :	Externe et interne

Sujet	Durée	Matériel	Références	Formateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que la Convention de Bâle et que sont les déchets ? Pourquoi est-ce important ? Dimensions et projections internationales. Comment la Convention de Bâle s'applique-t-elle à la région et au pays en question ? - Convention de Bâle : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piliers ▪ Procédures ▪ Déchets relevant de la Convention - Amendements relatifs aux déchets plastiques - Amendement relatif à l'interdiction <p>Législation nationale sur les importations et exportations de déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exigences nationales pour l'importation, le transit et l'exportation de déchets plastiques - Mandat de la douane 	30 minutes		<ul style="list-style-type: none"> - Plastic Waste: Overview (Déchets plastiques : vue d'ensemble) - Brochures and Leaflets (Brochures et dépliants) - The Basel Convention Ban Amendment (L'amendement relatif à l'interdiction de la Convention de Bâle) <p>- Orientations/outils disponibles pour aider à l'élaboration de cadres juridiques (Tools for the development of legal frameworks) et en particulier notre guide complet pour l'élaboration de cadres juridiques en vue de la mise en œuvre de la Convention de Bâle (qui sera bientôt disponible sur la même page).</p>	
Objectifs	<p>Ce module explique le contexte de la Convention de Bâle, y compris le défi posé par le trafic illicite de déchets dangereux et autres déchets. Le module explique également les objectifs, les dispositions clés, les mécanismes et les processus de la Convention. Il fournit des informations sur le champ d'application de la Convention et sur les flux de déchets réglementés par la Convention, avec un accent particulier sur les amendements relatifs aux déchets plastiques. Il explique les incidences des amendements relatifs aux déchets plastiques, en particulier en ce qui concerne le classement des déchets plastiques et les obligations connexes en termes de procédure PIC.</p> <p>Il comprend également une présentation du cadre national pour le commerce de déchets plastiques.</p>			
Résultats	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de décrire, à un niveau abstrait, le champ d'application, le mécanisme et les procédures de la Convention de Bâle ; - d'expliquer quels types de déchets plastiques peuvent ou non être soumis à la procédure PIC, en tenant compte des définitions nationales ; 			

Sujet	Durée	Matériel	Références	Formateurs
			<ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer les principaux éléments de la procédure PIC, les conditions d'utilisation des MTF, les éléments pertinents de la procédure PIC à des fins de lutte contre la fraude et la manière dont ils s'appliquent aux déchets plastiques ; - de déterminer les documents et les informations qui doivent accompagner le MTF de déchets. 	
3. Rôle de la douane				
Rôle de la douane : <ul style="list-style-type: none"> - Procédures et facilitation - Reconnaître le commerce de déchets - Exigences applicables aux envois de déchets 	60 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Modèles de formulaires - Exercices/études de cas 	Manuel de formation du Secrétariat de la Convention de Bâle à l'intention de la douane : <ul style="list-style-type: none"> - Training Manuals (Manuels de formation) Guide à l'intention des fonctionnaires de la douane sur le terrain et document de recherche : <ul style="list-style-type: none"> - http://www.wcoomd.org/fr/topics/enforcement-and-compliance/instruments-and-tools/guidelines/frontline-customs-officers-guide.aspx - Guide relatif aux principaux Accords multilatéraux sur l'environnement à l'intention des fonctionnaires de la douane sur le terrain 	Externe et interne
Objectifs	Ce module est axé sur l'examen proprement dit des déchets plastiques et sur la manière d'agir en cas d'envoi (préssumé) illicite.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer les procédures du commerce licite ; - de reconnaître les indicateurs du commerce de déchets, en particulier de déchets plastiques ; - de décrire les exigences et la documentation nécessaire pour les envois de déchets plastiques. 			
4. Identification et classement				
Identifier les déchets (plastiques) : <ul style="list-style-type: none"> - Types et système de classement des déchets - Lien entre les déchets et les codes du SH - Indicateurs visuels 	30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Visuels - Exercices 	Article mis à l'honneur à l'OMD : <ul style="list-style-type: none"> - Coup de projecteur sur les mouvements transfrontaliers de déchets 	Externe et interne

Sujet	Durée	Matériel	Références	Formateurs
Objectifs	Ce module décrit les principales étapes d'une évaluation des risques, de l'élaboration d'indicateurs de risques et de la réalisation de vérifications administratives et physiques. Il explique comment identifier les déchets plastiques. La détection visuelle et l'échantillonnage sont abordés, ainsi que l'utilisation des codes douaniers au cours du processus d'identification. Une attention particulière est accordée à la sécurité des agents lors de la détection visuelle.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les outils qui peuvent être utilisés pour cibler les éventuels envois illicites de déchets plastiques ; - d'expliquer en quoi consiste une évaluation des risques d'un MTF de déchets plastiques ; et - d'expliquer les codes douaniers et les autres systèmes contribuant à l'identification des déchets plastiques. 			
5. Ciblage et gestion des risques				
Contrôle et lutte contre la fraude : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des risques, profilage et indicateurs - Recours au renseignement - Orientations sur les inventaires et les évaluations des risques - Inspections administratives et physiques - Aspects liés à la sécurité 	90 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Sessions en groupes restreints (missions) 	Outil de la Convention de Bâle : <ul style="list-style-type: none"> - Manual for Customs officers (Manuel à l'intention des agents des douanes) 	Externe et interne
Objectifs	Ce module décrit les principales étapes d'une évaluation des risques, de l'élaboration d'indicateurs de risques et de la réalisation de vérifications administratives et physiques. Il explique comment identifier les déchets plastiques. La détection visuelle et l'échantillonnage sont abordés, ainsi que l'utilisation des codes douaniers au cours du processus d'identification. Une attention particulière est accordée à la sécurité des agents lors de la détection visuelle.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les outils qui peuvent être utilisés pour cibler les éventuels envois illicites de déchets plastiques ; - d'expliquer en quoi consiste une évaluation des risques d'un MTF de déchets plastiques ; - d'expliquer comment un profil de risque est élaboré ; et 			

Sujet	Durée	Matériel	Références	Formateurs
			- d'expliquer les codes douaniers et les autres systèmes contribuant à l'identification des déchets plastiques.	
6. Gérer le trafic illicite				
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de preuves - Procédures de reprise - Poursuites judiciaires 	75 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Exemples 	<p>Orientations de la Convention de Bâle traitant du trafic illicite (en anglais uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Illegal Traffic: Guidance (Trafic illicite : orientations) <p>Orientations de WasteForce pour la poursuite des crimes liés aux déchets (en anglais uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guidance for Prosecutors of Waste Crime (Guide à destination des procureurs dans le cadre des poursuites relatives aux crimes liés aux déchets) 	Externe et interne
Objectifs	Ce module décrit les éléments clés permettant de réaliser des enquêtes et des poursuites efficaces et efficientes. Il explique ce qui est considéré comme étant un trafic illicite et comment y faire face, y compris les procédures de reprise.			
Résultats	À l'issue de ce module, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de décrire ce que la Convention de Bâle entend par trafic illicite de déchets ; - de déterminer quels types de preuves il y a lieu de recueillir et de conserver pour assurer le succès des poursuites judiciaires ; - de discuter des procédures, outils et méthodes pour la reprise des déchets faisant l'objet d'un trafic illicite. 			
7. Collaboration				
<p>Gestion coordonnée des frontières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le secteur privé • Approches numériques concernant la coopération interagences • Coopération douane-douane 	90 minutes	<ul style="list-style-type: none"> - PPT - Exemple 	<p>Recueil de l'OMD sur la GCF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion coordonnée des frontières <p>OMD – Construire un environnement de guichet unique :</p>	Interne

			- Construire un environnement de Guichet unique : ressources documentaires	
Objectifs	Ce module décrit le rôle des autres agences impliquées dans le processus et explique comment organiser la coordination et la collaboration aux différents niveaux : douane-douane, douane-entreprises et douane-autres organes gouvernementaux.			
Résultats	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les approches permettant de simplifier les exigences réglementaires par le biais d'une coopération renforcée C2C, C2B et C2G ; - d'énumérer les avantages de la collaboration interagences ; et - de décrire comment la collaboration interagences peut être établie. 			
Synthèse et clôture	15 minutes			

5. Composante d'évaluation

Au terme de la formation, les participants seront invités à remplir un formulaire d'évaluation.

Les options d'évaluation sont :

- la présentation d'un projet de groupe sur la base d'une étude de cas ;
- un test individuel (en ligne ou sur place).



Veillez nous contacter à :

appwproject@wcoomd.org

Visitez notre site internet :

wcoomd.org

